

Certificat PEB - Responsable PEB - Audit PAE Contrôle Electrique & Criemes Mazout

www.certigreen.be

SPRL FABIEN DEVILLERS

Rue de la Vecquée 170 BE 4100 SERAING

Tél: 04.388.12.94 Fax: 04/383.65.55

E-mail: fdevillers@skynet.be



SERAING , le 27-05-2016 Numéro : FA2016409

Succession VAN DER AUWERA Avenue du Bois Impérial de Rognac, 105

4121 Neuville-en-Condroz Belgique

TVA: N.A. N° Entreprise:

Code client	CL03396
Date d'échéance	27-05-2016
Mode de règlement	Paiement à l'acte
Date de livraison	27-05-2016

Code article	Description	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
AR00020	Dois pour la certification énergétique PEB d'un bâtiment situé Avenue du Bois Impérial de Rognac n°105 à Neuville-en-Condroz	1,00	206,61	206,61	21,00
AR00037	Dois pour la certification énergétique PEB d'un appartement	1,00	161,16	161,16	21,00
AR00030	Prise de RDV et contrôle d'une installation électrique par ACA	1,00	107,44	107,44	21,00
AR00034	Contrôle d'une installation électrique (compteur supplémentaire à la même adresse)	1,00	82,64	82,64	21,00
	Communication virement: FA2016409 VAN DER AUWERA				

Taux	Base	Montant
21,00	557,85	117,15

Total HT	557,85
Total TVA	117,15
Total TTC	675,00
Acompte	0,00
Net à payer	675,00 €

Conditions générales de vente

- 1. Nos factures sont payables à la date d'échéance suivant le délai repris dans le mode de règlement.
- 2. Toute réclamation sur le montant doit intervenir par écrit dans les huit jours à dater de l'envoi de celle-ci. A défaut, la facture sera considérée comme acceptée.
- 3. Toute facture non payée à l'échéance donnera lieu, de plein droit et sans mise à demeure, à un intérêt de 12 % l'an et à une indemnité forfaitaire de 18 % avec un minimum de 50€.
- 4. En cas de litige, les Tribunaux de Liège seront compétents.